



ÇA ME CONSERM !

SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION
DES MOULINS

www



26 mars 2026

Processus d'affectation et de mutation

Session d'information

- secteur jeune -

Personnel enseignant régulier E1 et E2
(actuellement en poste)

Le 8 avril 2026 à 18 h

Détails ICI

Élection

Une décision
collective commence
par un geste
individuel...

Allez voter !

30 mars 2026

11 h à 18 h

Tous les détails
[ICI](#) !

- bureaux de vote
- candidates et candidats
- modalités
- liste électorale

Règles régissant la répartition des fonctions et responsabilités entre enseignantes et enseignants d'une école

5.3-21 EL (11-7.14 D) et 13-7.25)

Selon l'[échancier du CSSDA](#), la direction doit remettre à chaque équipe la liste des cours au plus tard le 7 avril. Vous allez donc bientôt débiter le processus de répartition des cours et leçons entre les enseignantes et enseignants réguliers (E1) de votre établissement.

Nous vous rappelons les étapes de ce processus :

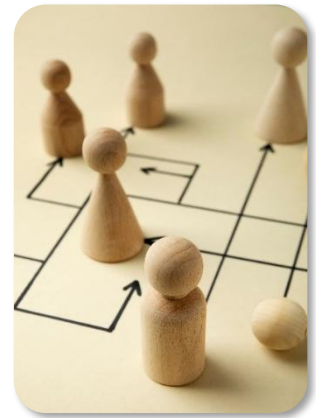
Les enseignantes et enseignants se rencontrent par champ et tentent de convenir ensemble d'une proposition commune à présenter à la direction. Si une difficulté survient, on se réfère aux critères de répartition pour la résoudre avec l'accord de tous, à défaut, vous pouvez soumettre une proposition « imparfaite » à la direction. Cette proposition « imparfaite » pourrait, par exemple, nommer trois personnes à un niveau où il y aura seulement deux postes. Une proposition « imparfaite » suppose donc qu'il n'y a pas d'entente entre tous les membres du personnel enseignant. Une proposition faite avec l'accord de tout le personnel enseignant pourrait également ne pas convenir à la direction.

S'il n'y a pas d'entente entre tous les membres du personnel enseignant ou avec la direction, c'est alors la direction qui intervient :

- ⇒ d'abord, elle doit rencontrer toutes les enseignantes et tous les enseignants concernés par la difficulté pour tenter de trouver une solution. Elle agit alors comme agent facilitateur et cherche le consensus
- ⇒ à défaut de trouver une solution à l'étape précédente, la direction tranche et décide des tâches de façon équitable et en appliquant les critères

Finalement, la direction remet aux enseignants la confirmation de leur affectation au plus tard le 22 avril.

Plusieurs autres étapes de l'échancier suivront. En voici un [aperçu](#).



Rappel

Soirée de jeux de société organisée par le comité des jeunes du SERM !

Le 2 avril 2026 à 18 h

Inscription jusqu'au 30 mars à midi !

Je m'inscris !

Plus de
détails
disponibles
[ICI](#)



Le Syndicat de
l'enseignement
du Lanaudière
VOUS INVITE !

Semaine de la relève syndicale :

CONFÉRENCE DE M. JEAN-FRANÇOIS DAoust

professeur agrégé au département de l'École de politique appliquée à la Faculté des lettres et sciences
humaines de l'Université Sherbrooke



- **La confiance envers les institutions :**
 - **thème du dernier congrès de la CSQ de juin 2024 et sujet hautement pertinent dans cette ère d'attaques frontales de la part du gouvernement de la CAQ à l'endroit des contre-pouvoirs.**

Les intérêts de recherche de M. Daoust comprennent les comportements politiques comparés, l'opinion publique, la politique canadienne et l'inférence causale.

Il a co-écrit des livres dont *Election and Satisfaction with Democracy* (Cambridge University Press, 2023) et a publié plus de 50 recherches articles scientifiques (par exemple, au *Journal of Politics*).

Ma page de publication Google Scholar pourrait mieux vous éclairer (ou pas).

Il a été affilié précédemment à l'Université McGill (chercheur postdoctoral) et à l'Institute for Quantitative Social Science de Harvard à titre de chercheur invité.

Il a collaboré avec différentes organisations médiatiques tel que *The New York Times*, la BBC, CBC/Radio-Canada et le *New Zealand Herald*.

Inscription
obligatoire :



Syndicat de l'enseignement
du Lanaudière (SEL-CSQ)

Merci au GERM
et à ses
membres !



Merci de contribuer à notre mission !

Présentation de l'organisme parrainé lors de la soirée des femmes du 5 mars dernier :

Le **CIPL**, actif depuis 35 ans dans la région de Lanaudière, soutient le développement de la main-d'œuvre féminine.

Avec une équipe de 11 personnes et un conseil d'administration engagé, l'organisme accompagne les femmes de 18 à 65 ans dans leur parcours professionnel et personnel, en partenariat avec divers acteurs locaux et projets de formation.

Sa mission est de faciliter l'accès des femmes au marché du travail, d'améliorer leurs conditions de vie et de renforcer leur autonomie face à des obstacles variés, tels que la précarité, l'isolement ou le vécu de violence.

 Centre d'intégration
professionnelle de Lanaudière

